



Les Échos font leur rentrée après ces mois de juillet et d'août particulièrement riches en événements; les animations proposées par les associations ont rassemblés de nombreux participants, avec, en toile de fond, les jeux olympiques et le quatre vingtième anniversaire du débarquement en Provence et de la libération de Paris. Souvenons nous aussi des événements tragiques de Trassanel dont on a fêté aussi le quatre-vingtième anniversaire. L'équipe de rédaction des Échos est heureuse de vous retrouver pour continuer à vous informer sur ce qui fait la vie de notre commune. Retour sur ces deux mois d'été qui furent chauds et secs, alors que le début des vendanges est là et que la rentrée scolaire vient d'avoir lieu.

SOUVENIR DU 8 AOÛT 1944

À l'occasion du 80^e anniversaire des tragiques événements de la Grave et de Trassanel, une émouvante cérémonie a eu lieu devant les stèles commémorant le massacre de 47 maquisards du maquis Armagnac, tués au combat ou exécutés par l'armée allemande sur le territoire de Trassanel et des Ihles-Cabardès.

Il y avait foule, ce lundi 8 août 2024 et de nombreux élus avaient répondu à l'invitation de la Présidente du Conseil départemental de l'Aude, du Délégué Général du Souvenir Français et des Maires des Communes de Trassanel et des Ihles-Cabardès. On notait la présence de la Sénatrice, du Député, de la Secrétaire Générale de la Préfecture, de nos Conseillers Départementaux et du Président de l'Agglo. A pris part aussi à la cérémonie une section des Jeunes Sapeurs Pompiers, commandée par le lieutenant-colonel Serge Munoz; la Mairie de Laure-Minervois était représentée par son Maire, Émile Raggini et Geneviève Fournil, sa 2^e adjointe. Après leur arrivée aux Ihles-Cabardès, les participants se sont rendus en cortège, pour un premier hommage, jusqu'à la stèle de La Grave; en seconde partie de matinée, à Trassanel, les participants toujours en cortège se sont rendus à la stèle du Mémorial, où les intervenants

ont à nouveau évoqué les terribles circonstances dans lesquelles se sont déroulés les actes de bravoure des résistants et l'horrible répression qui a suivi.

Après un dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts, le chant des partisans et la Marseillaise ont retenti, ponctuant solennellement cette cérémonie du souvenir.

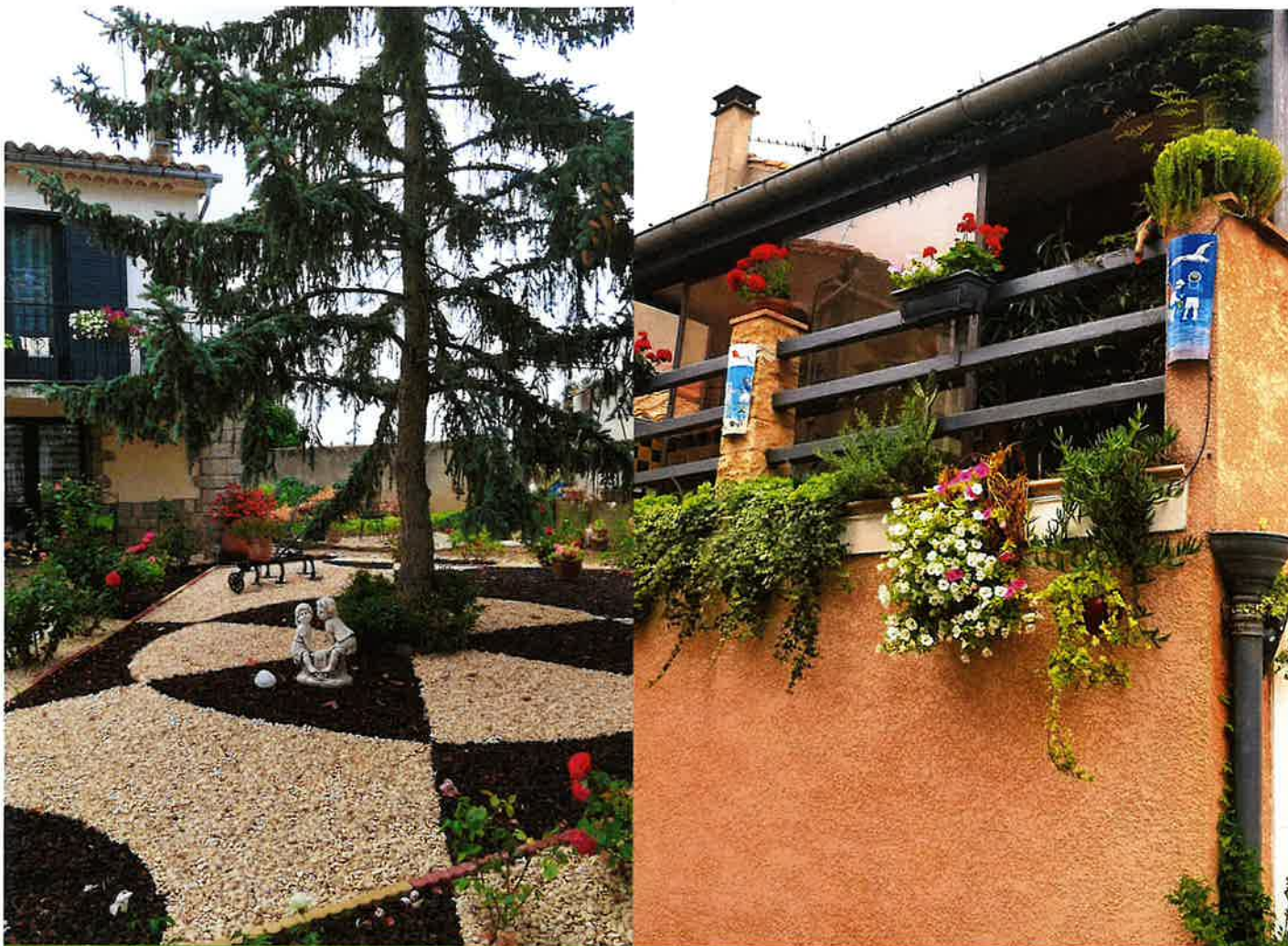


COMMUNIQUÉ DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE LAURE

«Les pompiers de Laure-Minervois ont organisé le mercredi 14 août leur bal traditionnel. En raison d'un temps capricieux, ils ont su en un temps record déplacer le lieu de la fête au foyer du village. Les pompiers remercient le conseil départemental, la mairie de Laure-Minervois ainsi que toutes les personnes qui ont pu profiter des Sévillanes, du feu d'artifice ainsi que de l'animation faite par «DJ 11 s'amuse». Merci à tous les participants.»

Ce ne sont pas moins de 250 personnes qui étaient présentes. Le bar à vin et le bar à Tapas qui n'a pas désempli étaient tenus par les pompiers et le repas a été concocté par les bénévoles. Saluons encore le dévouement des soldats du feu, volontaires au service de la population. (NDLR)





CONCOURS DES MAISONS FLEURIES, COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION TOURISME ET CADRE DE VIE.

L'association Tourisme et Cadre de Vie a le plaisir de vous communiquer le résultat des gagnants du 4^e concours des maisons fleuries de Laure Minervois. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants qui travaillent à l'embellissement de leur jardin, de leur terrasse, cela permet la mise en valeur de nos rues et ainsi de notre village. Cette année le choix fût difficile par la diversité et nous félicitons les nouveaux candidats. Le concours permet de récompenser 2 catégories : maison avec jardin, jardinet ; maison sans jardin avec terrasse et balcon. Dans chaque catégorie : 1^{er} lot d'une valeur de 120€, 2^e lot d'une valeur de 90€, 3^e lot d'une valeur de 60€.

Les gagnants dans la catégorie sans jardin sont : **Christian BARSOTTI, Simone MAUREL et Anne THERON.**

Les gagnants dans la catégorie avec jardin sont : **José Carlos DOS SANTOS, Liliane AVERLAN et Loïc BREIL.**

Nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur Le Maire et son équipe municipale qui nous soutiennent dans cette initiative. Rendez vous l'année prochaine pour découvrir de nouvelles réalisations, sans oublier notre bourse aux plantes.



DU NOUVEAU À L'ÉCOLE DES CAPITELLES

Durant l'été des travaux ont été entrepris par la Municipalité, réalisés par les agents communaux et des entreprises extérieures, pour améliorer le cadre de la vie scolaire. Le préau, passablement défraîchi, a été réhabilité; des interventions sur la plomberie ont eu lieu. Dans les salles de repos des classes maternelles deux monoblocs de froid ont été installés pour climatiser la pièce, à la demande de l'équipe enseignante et des ATSEM. Le «Monobloc» est une alternative à la climatisation traditionnelle qui ne nécessite pas l'installation d'une unité extérieure; réversible chaud/froid, il peut constituer aussi un chauffage d'appoint ou de secours. Si l'expérience est positive, d'autres pièces de l'école en seront équipées.



Pour votre information, sachez que Madame ROGER, nouvelle directrice de l'École des Capitelles, succédera à Madame OUMACHI qui a souhaité se rapprocher de sa famille. Nous reviendrons sur la rentrée 2024 dans notre édition d'octobre.

LA SARDINADE ESTIVALE

Comme nous l'avions annoncé dans l'agenda du dernier numéro, la « Sardinade » proposée par le Comité des Fêtes a eu lieu le dimanche 21 juillet et a été orchestrée de main de maître. Nombreux sont ceux qui ont répondu présents; il faisait beau, il y eu de l'ambiance avec de la musique; il ne manquait rien à la centaine de participants pour se régaler avec les magnifiques sardines que les bénévoles ont grillées pour eux. Encore un parcours sans faute pour les organisateurs.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ DU PATRIMOINE

Cette année encore, Les « Mercredis de pleine Lune » ont rassemblé un grand nombre de marcheurs sur le chemin des Capitelles. Le 24 juillet, ce furent 120 personnes qui ont parcouru le sentier, d'abords de jour, jusqu'à la clairière,

pour un repas tiré du sac, animé par les frères Barthas et leurs guitares, puis, de nuit, avec des lampes de poche, jusqu'au Lac; un verre de l'amitié les y attendait.

Le 21 août, c'était au tour d'une centaine de participants de s'élancer, avec, cette fois, une animation assurée par Henri Ben avec qui c'est une ambiance garantie. A chaque fois, ce fut l'occasion pour les marcheurs venus d'horizons divers de découvrir ou de redécouvrir le sentier des Capitelles qui fait partie du patrimoine de Laure et témoigne de son passé agricole où la polyculture dominait, avec un environnement bien différent d'aujourd'hui. Quant au repas dansant du 4 août, il a réuni une centaine de personnes venus de Laure mais aussi d'autres communes des alentours. Christian Almerge qui assurait l'animation a mis le feu et de nombreux danseurs se sont pressés sur la piste. Belle réussite pour ces rendez-vous de l'été 2024.

LES AÎNÉS RURAUX

L'association des aînés ruraux vous fait part des rendez-vous de cette rentrée:

- **Le 14 septembre à midi**, repas ouvert à tous (participation, 25€), suivi par un thé dansant animé par Patrick Paulin (participation 10 €). Inscription avant le 10 septembre au 06 18 94 94 92.
- **Le jeudi 26 septembre**, «La maison de Jeanne», dégustation et repas à midi (participation 12 €), vente de produits régionaux.
- **Le samedi 5 octobre**, grand loto des Aînés Ruraux à 21h au foyer...10 € les 6 cartons.

FORUM DES ASSOCIATIONS

La municipalité de Laure organise le samedi 7 septembre un forum qui vous permettra de découvrir les nombreuses associations de la Commune et les activités qu'elles vous proposent (sportives, manuelles, musicales, culturelles...). Vous serez conviés, à midi, à un apéritif offert par la Mairie et le Comité des Fêtes assurera une restauration rapide pendant toute la durée du Forum. Venez nombreux.

A PROPOS DES DÉCHETTERIES :

Prenez connaissance de l'affichette jointe à cet exemplaire, éditée par le Covaldem sur l'évolution des déchetteries. En améliorant la gestion de ses centres, en collaboration avec les usagers, le Covaldem a pour objectif de valoriser encore plus les déchets apportés.

ASSOCIATION ÉVEIL ET LOISIRS

L'ASSOCIATION FAIT SA
RENTÉE ET VOUS INVITE À
PRENDRE CONNAISSANCE
DE SON NOUVEAU FLYER QUE
VOUS TROUVEREZ JOINT À CET
EXEMPLAIRE DES ÉCHOS : SUR
LA COUVERTURE, LA PAGE AVEC
LE LOGO, ET LES DIFFÉRENTES
ACTIVITÉS PROPOSÉES; À
L'INTÉRIEUR, LES 2 PAGES DE
PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS
(INTERVENANTS, CONTACTS,
PUBLIC CIBLÉ, LIEU); AU DOS,
LES DIFFÉRENTES INFOS (JOUR,
HORAIRE, TARIF...).

JE RESPECTE LES AUTRES ET L'ENVIRONNEMENT. →

La Municipalité nous demande de relayer à nouveau son appel au civisme. Dans le dernier numéro elle rappelait que les trottoirs ne sont en aucun cas des zones de stationnement; sur le «cheminement doux» de l'avenue des Écoles, cela gêne le passage des personnes en situation de handicap et, surtout, cela empêche la progression des scolaires qui se rendent, en rang, à la cantine et à la garderie.

Il y a un an, elle faisait remarquer que le béton désactivé des trottoirs récemment rénovés était déjà maculé de cambouis, dans le plus grand mépris de l'environnement : cela n'a guère changé, aussi, elle exhorte les automobilistes à vérifier que leur véhicule ne présente pas de fuites d'huile; cela ne doit pas se produire si le véhicule est suffisamment entretenu (qu'en est-il du contrôle technique ?).

Elle rappelle que le défaut de contrôle technique ou de contre-visite favorable constitue une infraction au code de la route passible d'une amende de 135 € .



TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

La Mairie vous informe que, dans le cadre de la rénovation de la voirie, rue de la Brèche et rue Notre-Dame, **des travaux sur le réseau d'eau potable et des eaux usées débuteront le lundi 16 septembre 2024**. La durée prévue pour ces travaux est de 15 semaines environ. Un arrêté d'interdiction de stationnement et de circulation sera pris le temps des travaux. Ce chantier est suivi par Carcassonne Agglo, la Régie EAU RECA, le Syndicat intercommunal de Cyclindrage et la SADE. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du déroulement de ces travaux.

Des coupures d'eau ponctuelles sont à prévoir au démarrage et à la fin du chantier (souvent le mardi et le jeudi), nous serons prévenus 72h à 48h à l'avance afin de vous permettre de vous organiser. Cependant, nous ne sommes pas à l'abri de coupures accidentelles, ce dont vous voudrez bien nous excuser.

COMMUNIQUÉ DE DERNIÈRE MINUTE DU COMITÉ DES FÊTES.

«Le Bal des Vendanges, ce sera le 28 septembre: l'équipe du Comité des Fêtes souhaite mettre à l'honneur les vignerons de notre joli coin ! Pour cela, on vous donne rendez-vous le samedi 28 septembre, à partir de 18h30, devant le Foyer de Laure-Minervois. Au programme :

- **Buvette avec produits locaux, vin et bière.**
- **Restauration au brasero.**
- **Animation avec le duo NOA.**
- **DJ MICH aux platines.**

L'ambiance est garantie ! On compte sur vous. »

AGENDA

- **7 septembre :**
Forum des associations.
- **14 septembre :**
repas des Aînés Ruraux.
- **26 septembre :**
la Maison de Jeanne.
- **samedi 28 septembre :**
Fête de Vendanges
- **5 octobre :**
Grand Loto des Aînés Ruraux.
- **samedi 14 octobre :**
"soirée africaine", repas organisé par l'association "Au Fil du Désert"



Shindai-do



Yoga.



Gym-Pilates.

2
0
2
4
-
2
0
2
5



**Eveil et Loisirs
Lauranais.**



Danse.



Musique.



Dessin.



Mosaique.



Yoga.

Aude LABADIE

Contact : 06.26.63.24.76

Adolescents & adultes

2 cours de yoga doux/semaine.

Lieu : Dojo



Musique.

Joseph CAYUELA

Contact : 06.15.82.61.99

Adolescents & adultes

1 cours/semaine

Lieu : Bains douches



Mosaïque.

Anne THERON

Contact : 06.76.34.72.30

Adolescents & adultes

1 cours/semaine

Lieu : Bains douches



Shindai-do.

Horaire : lundi de 18:30 à
19:30
Tarif : 90€/an.

Yoga.

Horaires : - Yoga doux pour actifs
Jeudi de 19h à 20h
- Yoga doux pour séniors
Vendredi de 10:30 à 11:30
Tarifs : 270€/an (payable en 3 fois 90€)

Gym-Pilates.

Horaires : Gym lundi de 9h à 10h
Pilates mercredi de 19h à 20h
Tarifs : 1 séance/semaine : 28€/mois
2 séances/semaine : 38€/mois
A la séance : 10€

Danse.

Baby-gym vendredi 17:15-18:15
Initiation danse : mercredi 10h à 11h
Danse : 6 à 10 ans mercredi 11h à 12:15
Danse ados, adultes : vendredi 18:15-
19:30
Tarifs : 28€/mois

Musique.

Horaires : A définir
Tarifs : 30€/mois (prêt de
l'instrument inclus)

Mosaïque.

Horaires : vendredi de 17h à 20h
Arrivée et départ libres dans ce créneau
Tarifs : 25€/trimestre

Dessin.

Horaires : mercredi 14h à 15h
Tarifs : 5€/séance.

LES DÉCHÈTERIES
DEVIENNENT LES...

ECOCENTRES



éco
centre



- + de recyclage
- + de valorisation
- + facile
- + pratique

ACCÈS AVEC
LE PASS

INSCRIVEZ VOUS DÈS MAINTENANT
POUR OBTENIR VOTRE PASS

toutes les infos sur votre ecocentre sur www.covaldem11.fr



Covaldem

Covaldem est une association
d'Éco-Devoirs. Membres de l'11



LE PASS POURQUOI ?

Il s'agit d'assurer une gestion juste et équitable du service public en autorisant l'accès seulement aux usagers domiciliés sur le territoire.

La disponibilité des agents sera privilégiée pour accueillir et guider les habitants dans leur geste de tri. Ainsi ils pourront assurer pleinement leur rôle de conseiller valoriste tout en améliorant la qualité du tri pour plus de recyclage et de valorisation des déchets apportés.

Le pass est progressivement mis en place à partir du 1^{er} juillet et deviendra OBLIGATOIRE EN 2025

COMMENT L'OBTENIR ?



les formulaires d'inscription seront disponibles en ligne sur **covaldem11.fr** (un justificatif de domicile sera demandé).

Après l'inscription, un **QRcode** vous sera envoyé, vous devrez le présenter **sur votre mobile** ou imprimé **sur papier libre** à l'agent sur place pour accéder à l'écocentre.



Ne pas jeter sur la voie publique.

L'ACCÈS POUR LES PARTICULIERS RESTE TOTALEMENT GRATUIT

1075 bd FX Fafeur 11000 CARCASSONNE
accueil@covaldem11.fr

WWW.COVALDEM11.FR 
Tél. 04 68 11 97 00

Covaldem 
Collecte et Valorisation
des Déchets Ménagers de l'Aude